

UNE HISTOIRE DE FAMILLE ?



Bonsoir,
Comme le titre de mon intervention l'annonce, je vais vous parler d'histoire et de famille, de l'histoire de ma famille et d'histoire en général.
Et comme j'ai moi aussi eu un grand-père et un professeur d'histoire, je vais vous en parler.

Yvan FERREOL-MAYRARGUE

Un jour, au lycée, en classe de provençal, nous traduisions «Miréio» de Frédéric Mistral un passage qui dit : «Ô, fille de Sion...»

Et le professeur d'histoire du lycée de Nice qui était Monsieur André Compan, majoral du félibrige, m'interroge :

-«Ferréol, c'est quoi Sion ? ».

Grand silence.

Pourquoi moi ? Suis-je supposé savoir ?

Tous les regards sont posés sur moi. Malaise.

Surgissant de je ne sais où, je donne la réponse :

« C'est une colline de Jérusalem. »

Question : comment peut-il savoir de moi quelque chose que j'ignore moi-même ?

Bien sûr, je connaissais un certain nombre de choses sur ma famille. Que mon grand-père était juif, que ses trois tantes ont été déportées à Auschwitz :

-« Mais maman, et nous, on est juif ? »

-«Nous ? Non. »

-« Ah bon ! »

Lorsque j'étais tout-petit son cousin Armand Lunel était venu à son magasin de tissus J'avais aussi entendu parler d'un cousin prix Nobel, René Cassin. Mais quel rapport entre tout cela ?

Dans la cour du lycée, attiré par ceux qui arrivaient d'outre Méditerranée, j'essayais de m'accrocher à leur groupe où ils m'admettaient difficilement.

Mon grand-père. Adrien Salomon MAYRARGUE était avocat. Il fut déporté à Drancy en avril 1944, affecté aux services administratifs du camp où il mit tous ces efforts à mettre des obstacles juridiques à sa déportation et à celle de quelques autres et il fut vite affecté aux dépôts d'Austerlitz.

En août, survint la Libération, et Adrien pu rentrer à Nice.

Là, nommé Procureur, Commissaire du Gouvernement, pour la Cour de Justice de Nice, chargée de juger les traîtres et les collaborateurs, il s'employa à poursuivre ceux qui avaient prêté la main à l'abomination.

Les pièces disparaissaient des dossiers enfermés au coffre dont seul lui et son supérieur hiérarchique avaient la clef. Mais il s'obstinait à faire condamner les gros et à ne pas s'acharner sur les petits.

Un jour, pendant l'audience, l'huissier lui remis un pli.

Au Président qui savait ce dont il s'agissait et qui l'enjoignait de poursuivre son réquisitoire

- "Je vous en prie Maître, poursuivez !",

il répliqua

- "Monsieur le Président, puisqu'il faut épargner les salauds, que celui ci soit le premier à en bénéficier !

Il y a quelques années, à l'occasion d'un bilan professionnel, où l'on nous incitait à connaître nos racines, j'extirpai une grande feuille pliée en huit, l'arbre généalogique dont j'avais hérité de mon grand-père.

Je démarrais une généalogie sur informatique que je mis en ligne sur Internet à l'occasion du centième anniversaire de la naissance d'Adrien Salomon Mayrargue.

Je repris contact à cette occasion avec Jean Mayrargue, le plus jeune frère de mon grand-père.

Il me fit rencontrer Georges Jessula, gendre d'Armand Lunel, qui me parraina auprès du Cercle de Généalogie Juive et de l'Association Culturelle des Juifs du Pape.

C'est à partir de là que je compris comment André Compan, mon professeur d'histoire du Lycée de Nice avait opéré.

Quelques temps auparavant, je lui avais fait dédicacer un de ses ouvrages "Grammaire Niçoise" :

"A Madama e Moussu Adrian MAYRARGUE embé la mieu remembrança. Compan".

Il connaissait l'histoire des Juifs du Pape et en avait reconnu un à son seul nom.

Cela se passait en 1968.

J'avais développé ma généalogie passant de 200 noms à plus de 14 000 grâce aux travaux de Jean Claude Cohen et d'autres et je l'avais élargie aux cousinages de plus en plus éloignés.

Mais quel intérêt ?

Bien sur de nombreux cousins dont je fis la connaissance, dont de nombreuses célébrités.

Ce qui m'intriguait, c'est toutes ces questions que cela soulevait.

Il y a une concentration très élevée de francs-maçons dans cet arbre. Pourquoi ?

Comment se fait-il que Cagliostro ait rendu visite à Gad Benestruc Bédarrides, maître de Kabale ?

Qui a donné quoi à qui ?

Comment se fait-il que les fils de Gad, Marc Mardochée, Joseph et Micael Michel Bédarrides aient reçu patente de développer le rite de Misraim en France, rite porteur des enseignements de la Kabale ?

Quels rapports entre franc-maçonnerie et Kabale ?

Pourquoi Adolphe Crémieux a-t-il protégé le rite de Misraim quand il était 33ième du Grand Orient de France alors que ce rite avait été poursuivi auparavant par la justice et la police, et interdit sur dénonciation de ce même Grand Orient ?

Jusqu'à envoyer son diplôme de maître en soutien à la régularité devant la Grande Loge d'Angleterre alors que le gouvernement s'était replié à Tours devant la menace prussienne. ?

Comment se fait-il que les synagogues du Comtat Venaissin, les seules au monde à l'exception de la synagogue Canton de Venise dite synagogue française ou provençale ou du comtat, présentent cette architecture et organisation spécifique ?

Lorsque vous visiterez demain, vous observerez que la tebah (tribune) se trouve en hauteur à l'extrémité ouest face au tabernacle et au saint des saints qui est à l'est, et non une bimah au milieu en bas ou devant le tabernacle.

Vous verrez les bancs sur le pourtour du temple et non au milieu.

Vous verrez le fauteuil d'Elie le prophète en haut au sud est, Elie qui est sensé avoir dicté le Zohar du Cantique des Cantiques dit de Salomon, et qui préside aux brit milah (circoncisions).

Vous verrez la voûte étoilée qui réunit les deux colonnes à l'entrée du saint des saints.

Et vous vous poserez la question du rituel comtadin que le rabbin Crémieux et le rabbin Mossé avaient tenté de maintenir.



Si vous regardez les cassoubas (ketubot : actes de mariage) qui sont en vitrine, vous remarquerez leur sobriété : parchemin, écrites en hébreu et araméen, sans aucune décoration, à l'exception d'une frise souvent triangulaire en fronton composée d'un extrait du Cantique des Cantiques, qui décrit les rapports "amoureux" de l'âme et de l'esprit avec le divin.

Et vous vous demanderez pourquoi Monseigneur D'Inguibert fit saisir tous les livres hébreux en 1754, comme s'ils contenaient des secrets dangereux.